

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LE LUNDI, 12 février 1923.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a nommé Messieurs Béland, Carmichael, Deslauriers, Euler, Garland (Carleton), Gauvreau, Good, Gouin (sir Lomer), Johnston (Moose Jaw), Mackenzie King (York), Lapointe, Lovett, Lovie, Maclean (Halifax), Meighen, Pritchard, Robinson, Ross (Kingston), Sheard, Sinclair (Oxford), et Walsh, membres d'un comité pour seconder Son Honneur l'Orateur dans la direction de la bibliothèque du Parlement, en tant qu'il s'agit des intérêts de la Chambre des Communes, et pour agir au nom de la Chambre des Communes comme membres du comité conjoint des deux Chambres relativement à la bibliothèque.

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,
Le greffier des Communes.

Ordonné qu'il soit déposé sur la table.

Un message de la Chambre, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LE LUNDI, 12 février 1923.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre se joindra à eux pour former un comité conjoint des deux Chambres relativement aux impressions du Parlement, et que les membres du comité permanent des Impressions, savoir: Messieurs Baldwin, Cardin, Charters, Chevrier, Coote, Copp, Euler, Fansher, Hocken, Humphrey, Jones, MacKelvie, McConica Malcolm Marcil (Bonaventure) Michaud, Preston, Prévost, Raymond, Rinfret, Robichaud, St. Père et Thurston, agiront comme membres représentant la Chambre des Communes dans ce dit comité conjoint des Impressions du Parlement.

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,
Le greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son Greffier dans les termes suivants:—

Ordonné qu'il soit déposé sur la table.

CHAMBRE DES COMMUNES,
LE JEUDI, 22 février 1923.

Résolu qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a substitué le nom de M. Beaubien à celui de M. Lovie dans le comité conjoint des deux Chambres relativement à la Bibliothèque du Parlement.

Ordonné que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,
Le Greffier des Communes.

Ordonné qu'il soit déposé sur la table.